

---

---

**Information et documentation — Numéro  
international normalisé des publications  
en série (ISSN)**

*Information and documentation — International standard serial number  
(ISSN)*

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 3297:2007](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/10f7c947-da86-41b7-95b2-0c0dde3bceb7/iso-3297-2007)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/10f7c947-da86-41b7-95b2-0c0dde3bceb7/iso-3297-2007>



**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 3297:2007](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/10f7c947-da86-41b7-95b2-0c0dde3bceb7/iso-3297-2007)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/10f7c947-da86-41b7-95b2-0c0dde3bceb7/iso-3297-2007>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2007

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax. + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction .....	v
1 <b>Domaine d'application</b> .....	1
2 <b>Termes et définitions</b> .....	1
3 <b>Structure de l'ISSN</b> .....	3
4 <b>Attribution de l'ISSN</b> .....	3
5 <b>Établissement du titre clé</b> .....	3
6 <b>ISSN de liaison (ISSN-L)</b> .....	4
7 <b>Impression et affichage de l'ISSN</b> .....	4
7.1 <b>Généralités</b> .....	4
7.2 <b>Affichage de l'ISSN sur les ressources continues imprimées</b> .....	5
7.3 <b>Affichage de l'ISSN sur les ressources continues électroniques ou non imprimées</b> .....	5
8 <b>Métadonnées</b> .....	5
8.1 <b>Métadonnées de l'ISSN</b> .....	5
8.2 <b>Métadonnées requises pour l'attribution d'un ISSN</b> .....	5
9 <b>Copyright</b> .....	5
10 <b>Frais de participation</b> .....	5
11 <b>Administration du système ISSN</b> .....	6
<b>Annexe A (normative) Chiffre de contrôle de l'ISSN</b> .....	7
<b>Annexe B (normative) Métadonnées</b> .....	8
<b>Annexe C (normative) ISSN de liaison (ISSN-L)</b> .....	10
<b>Annexe D (normative) Rôles et responsabilités des centres ISSN</b> .....	11
<b>Annexe E (informative) Utilisation de l'ISSN et de l'ISSN de liaison (ISSN-L) avec d'autres systèmes d'identification et de liaison</b> .....	13
<b>Bibliographie</b> .....	20

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 3297 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 46, *Information et documentation*, sous-comité SC 9, *Identification et description*.

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième édition (ISO 3297:1998), dont le texte a été intégralement réorganisé et réécrit. Cette édition clarifie et confirme le fait qu'un ISSN distinct est attribué à chaque version sur un support différent d'une ressource continue. Pour tenir compte du besoin croissant dans l'environnement numérique de rassembler comme de différencier les versions sur des supports différents d'une même ressource, elle introduit une fonctionnalité, l'«ISSN de liaison (ISSN-L)», dont l'objet est de faciliter les services de recherche et de distribution à travers toutes les versions sur des supports différents.

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

## Introduction

Le besoin d'un code d'identification bref, unique et univoque pour les publications en série et les autres ressources continues, a été universellement reconnu. L'échange d'informations entre les bibliothèques, les centres de documentation et les autres utilisateurs de contenu; les fournisseurs, les distributeurs et d'autres intermédiaires; les éditeurs et les autres producteurs de contenu, impose la prescription d'un code normalisé. La communication entre les différents organismes dépasse les frontières nationales et requiert par conséquent un code international qui soit numérique, puisque la plupart des producteurs et des utilisateurs de publications en série n'utilisent pas un alphabet unique. En réponse à ces besoins, le Numéro international normalisé des publications en série (ISSN) a été conçu comme le code d'identification des publications en série.

Le Système international de données sur les publications en série (ISDS, International Serials Data System), organisation intergouvernementale établie dans le cadre du programme UNISIST/UNESCO, a été désigné pour mettre en place et gérer l'attribution des ISSN. En 1993, l'ISDS est devenu le Réseau de l'ISSN.

Les trois premières éditions de la présente Norme internationale se rapportaient uniquement aux publications en série. Toutefois, une nouvelle catégorie de ressources, les «ressources continues», a été définie en 2002 par la communauté des bibliothèques pour englober de nouveaux types de ressources, telles que les bases de données à mise à jour, aussi bien que les publications en série traditionnelles. Ainsi, le domaine d'application de cette quatrième édition a été élargi, afin de couvrir les publications en série et les autres ressources continues.

**(standards.iteh.ai)**

[ISO 3297:2007](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/10f7c947-da86-41b7-95b2-0c0dde3bceb7/iso-3297-2007)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/10f7c947-da86-41b7-95b2-0c0dde3bceb7/iso-3297-2007>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 3297:2007

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/10f7c947-da86-41b7-95b2-0c0dde3bceb7/iso-3297-2007>

# Information et documentation — Numéro international normalisé des publications en série (ISSN)

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale définit et encourage l'emploi d'un code normalisé (ISSN), destiné à l'identification unique des publications en série et des autres ressources continues.

Chaque Numéro international normalisé des publications en série (ISSN) est l'identifiant unique d'une publication en série ou d'une autre ressource continue sur un support déterminé. La présente Norme internationale décrit aussi un mécanisme, l'«ISSN de liaison (ISSN-L)», qui permet de rassembler et de lier les versions sur des supports différents d'une même ressource continue.

L'ISSN s'applique aux publications en série et aux autres ressources continues, qu'elles soient passées, présentes ou à paraître dans un avenir prévisible, quel que soit leur support de publication ou de production.

Les monographies, les enregistrements sonores et visuels, les publications de musique imprimée, les œuvres audiovisuelles et les œuvres musicales ont leurs propres systèmes de numérotation et ne sont donc pas explicitement concernés par la présente Norme internationale. Ces documents peuvent porter un ISSN en complément de leurs propres numéros normalisés lorsqu'ils font partie d'une publication en série ou d'une ressource continue.

Des recommandations plus détaillées sont fournies dans le manuel de l'ISSN, disponible auprès de l'autorité d'enregistrement de la présente Norme internationale (voir Article 11).

## 2 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et les définitions suivants s'appliquent.

### 2.1

#### **ressource continue**

ressource sur tout support dont la publication se poursuit au cours du temps sans que la fin en soit prédéterminée et qui est mise à la disposition du public

NOTE 1 Une ressource de ce type est généralement publiée en des livraisons successives ou intégrées, qui portent des mentions de numérotation et/ou de datation.

NOTE 2 Les ressources continues comprennent les publications en série telles que les journaux, les revues, les périodiques, les magazines, etc., et les ressources intégratrices permanentes telles que les publications à feuillets mobiles continuellement mises à jour et les sites «web» continuellement mis à jour.

NOTE 3 Le terme anglais est *continuing resource*.

### 2.2

#### **publication en série**

ressource continue publiée en une succession de livraisons ou en parties distinctes, portant en général une numérotation, qui n'a pas de fin prédéterminée

EXEMPLES Les revues, les magazines, les revues électroniques, les répertoires permanents, les rapports annuels, les journaux et les collections de monographies; les revues, les magazines et les lettres d'actualité dont la durée de parution est limitée et qui comportent en outre toutes les caractéristiques d'une publication en série (par exemple les lettres d'actualité d'événements).

NOTE Le terme anglais est *serial*.

### 2.3

#### **ressource intégratrice permanente**

ressource continue augmentée ou modifiée par des mises à jour qui ne restent pas distinctes, mais qui sont intégrées à l'ensemble de la ressource. Les ressources intégratrices permanentes n'ont pas de fin prédéterminée

EXEMPLES Les bases de données, les publications à feuillets mobiles et les sites «web» qui sont mis à jour au cours du temps sans fin prédéterminée.

NOTE Le terme anglais est *ongoing integrating resource*.

### 2.4

#### **ISSN**

##### **numéro international normalisé des publications en série**

numéro composé de huit chiffres, comprenant un chiffre de contrôle et précédé du préfixe alphabétique ISSN, qui est attribué à une ressource continue par le Réseau de l'ISSN

NOTE Le terme anglais est *ISSN, International Standard Serial Number*.

### 2.5

#### **réseau de l'ISSN**

entité collective composée du Centre international de l'ISSN et des centres nationaux et régionaux de l'ISSN afin de gérer l'attribution d'ISSN

NOTE Le terme anglais est *ISSN Network*.

### 2.6

#### **titre clé**

nom unique d'une ressource continue, établi par le Réseau de l'ISSN et inséparablement lié à son ISSN

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/10f7c947-da86-41b7-95b2->

NOTE 1 Le titre clé peut être identique au titre de la ressource ou, afin qu'il soit rendu unique, être construit par l'ajout d'éléments d'identification et/ou de qualification tels que le nom de la collectivité éditrice, le lieu de publication, une mention d'édition, etc.

NOTE 2 Le terme anglais est *key title*.

### 2.7

#### **métadonnées de l'ISSN**

données descriptives dont l'enregistrement fait partie du processus d'attribution d'ISSN et qui apportent les éléments permettant d'identifier la ressource et de la distinguer d'autres ressources

NOTE Le terme anglais est *ISSN metadata*.

### 2.8

#### **registre de l'ISSN**

base de données d'enregistrement officielle du Réseau de l'ISSN contenant les métadonnées associées aux ISSN attribués aux ressources continues

NOTE Le terme anglais est *ISSN Register*.

### 2.9

#### **ISSN de liaison (ISSN-L)**

ISSN désigné par le Réseau de l'ISSN pour permettre de rassembler ou de lier les versions sur des supports différents d'une ressource continue

NOTE Le terme anglais est *linking ISSN*.

### 3 Structure de l'ISSN

Un ISSN doit être formé de huit caractères numériques en chiffres arabes de 0 à 9, à l'exception du dernier caractère (dans la position d'extrême droite, la moins significative), qui peut aussi être la lettre X en majuscule. Le dernier caractère doit être le chiffre de contrôle. Le chiffre de contrôle doit être établi par un calcul utilisant le modulo 11, avec les facteurs de pondération 8 à 2, en prenant X au lieu de 10 si 10 est le chiffre de contrôle. Voir l'Annexe A pour davantage de détails.

Puisque l'ISSN est utilisé dans le même contexte que des codes conçus pour d'autres usages, tels que le Numéro international normalisé du livre (ISBN) ou des numéros de contrôle particuliers, il faut pouvoir le distinguer des autres systèmes de numérotation dans sa forme écrite ou imprimée. Par conséquent, un ISSN doit être précédé du préfixe ISSN et d'un espace, et apparaître en deux groupes de quatre chiffres séparés par un tiret.

EXEMPLES:

ISSN 0251-1479

ISSN 1050-124X

### 4 Attribution de l'ISSN

4.1 Un ISSN doit être attribué uniquement par un centre du Réseau de l'ISSN.

4.2 Les métadonnées requises concernant une ressource continue à laquelle un ISSN a été attribué doivent être collectées et versées dans le registre de l'ISSN par le centre du Réseau de l'ISSN qui a enregistré la ressource, dans les délais établis par le Centre international de l'ISSN. Voir à l'Annexe B pour de plus amples détails.

4.3 Un seul ISSN doit être attribué à chaque ressource continue distincte sur un support déterminé, selon les définitions du Manuel de l'ISSN.

4.4 Chaque ISSN doit être lié de façon permanente au titre clé établi par le Réseau de l'ISSN au moment de l'enregistrement.

4.5 Lorsqu'une ressource continue est éditée sur des supports différents, avec le même titre ou non, différents ISSN et titres clés doivent être attribués aux différentes éditions.

4.6 Lorsqu'une ressource continue subit un changement majeur dans son titre ou l'un des autres changements majeurs, définis dans le Manuel de l'ISSN, un nouvel ISSN doit être attribué et un nouveau titre clé correspondant établi.

4.7 Une fois qu'un ISSN a été attribué à une ressource continue, il ne doit pas être modifié, remplacé ou réutilisé pour une autre publication.

4.8 L'attribution d'un ISSN à une ressource continue ne doit revêtir aucune signification ni valeur juridique quant au détenteur des droits ou au contenu de cette publication.

### 5 Établissement du titre clé

Le titre clé est établi ou authentifié par le centre de l'ISSN responsable de l'enregistrement de la ressource continue, conformément aux règles énoncées dans le Manuel de l'ISSN.

Le titre clé est construit à partir des informations figurant au moment de l'enregistrement sur la page de titre pour les ressources qui ont une page de titre ou l'équivalent d'une page de titre, ou à partir des informations les plus complètes présentées de façon organisée pour les ressources qui n'ont pas de page de titre. Le titre de la ressource devient le titre clé si ce titre est unique dans le Registre de l'ISSN au moment de

l'enregistrement. Si ce titre n'est pas unique, le titre clé est le titre propre auquel on a ajouté un qualificatif (tel que le nom de la collectivité éditrice, le lieu et/ou la date de publication, une mention d'édition ou de support), afin de rendre le titre clé résultant unique.

Tous les titres clés sont répertoriés dans le Registre de l'ISSN avec les ISSN auxquels ils correspondent. Les titres clés en alphabets non latins doivent être romanisés selon les normes ISO ou, en l'absence de normes ISO, conformément aux normes nationales.

## 6 ISSN de liaison (ISSN-L)

Pour permettre l'utilisation de l'ISSN lorsque l'on souhaite trouver ou se lier à une ressource continue indépendamment de son support, le Réseau de l'ISSN doit désigner un ISSN de liaison.

L'ISSN de liaison doit être désigné parmi les ISSN attribués aux versions sur des supports différents d'une ressource continue. Des précisions complémentaires concernant l'ISSN de liaison sont données à l'Annexe C.

## 7 Impression et affichage de l'ISSN

### 7.1 Généralités

Un ISSN doit être présenté sous forme de deux groupes de quatre caractères séparés par un tiret et doit toujours être précédé du préfixe ISSN et d'un espace (voir aussi Article 3).

L'ISSN doit être affiché en évidence sur ou dans la première livraison et sur ou dans chaque livraison suivante d'une publication en série, sur ou dans chaque itération d'une ressource intégratrice continue.

Lorsqu'une ressource porte un ISSN et un autre numéro normalisé, tel qu'un ISBN pour le volume d'une collection, les deux numéros doivent figurer ensemble et chacun doit être identifié par son préfixe: «ISSN», «ISBN» ou tout autre préfixe approprié.

Lorsqu'une même ressource continue porte plusieurs ISSN en relation avec différents titres de ressource continue (les titres d'une collection principale et de ses sous-collections, par exemple), chaque ISSN doit figurer sur la ressource continue. On doit distinguer chaque ISSN soit en le faisant suivre entre parenthèses du titre complet ou abrégé auquel il s'applique, soit en l'imprimant le plus près possible du titre auquel il s'applique.

Lorsqu'une ressource continue contient une autre ressource continue, telle qu'un encart avec une page de titre séparée, l'ISSN relatif à l'encart doit être imprimé sur cette page de titre ou en un autre endroit approprié sur cet encart.

Lorsque des publications en série ou d'autres ressources continues sont publiées sur des supports différents et que des ISSN et des titres clés différents ont été attribués, les ISSN en relation peuvent aussi être affichés sur les publications en série ou sur les autres ressources continues, chacun avec les éléments d'information complémentaire permettant de le distinguer.

EXEMPLES:

ISSN 1562-6865 (En ligne)

ISSN 1063-7710 (Imprimé)

ou

Version en ligne: ISSN 1562-6865

Version imprimée: ISSN 1063-7710

NOTE Pour l'impression et l'affichage de l'ISSN-L, voir Annexe C.

## 7.2 Affichage de l'ISSN sur les ressources continues imprimées

L'ISSN doit être imprimé en évidence sur chaque livraison d'une ressource continue imprimée, de préférence dans l'ordre suivant: première de couverture, page de titre, manchette, ours, quatrième de couverture, achevé d'imprimer ou pages éditoriales.

L'ISSN doit être mentionné, autant que possible, dans le coin supérieur droit de la première de couverture. Dans le cas de publications tête-bêche (c'est-à-dire lorsque deux ressources, possédant chacune son propre ISSN, sont reliées ensemble en position inversée l'une par rapport à l'autre), il convient que l'ISSN se rapportant à chaque ressource soit imprimé en un endroit privilégié sur chaque ressource (couverture, etc., comme indiqué ci-dessus).

## 7.3 Affichage de l'ISSN sur les ressources continues électroniques ou non imprimées

Sur une ressource continue publiée sur un support électronique (par exemple ressource continue en ligne, cédérom), l'ISSN doit figurer sur l'écran-titre ou en absence d'écran-titre sur le menu principal et, si possible, sur toute étiquette fixée de façon permanente à la publication. S'il n'est pas possible d'afficher l'ISSN sur l'item ou sur son étiquette, l'ISSN doit être affiché sur le conteneur.

Pour les ressources continues en ligne utilisant un ensemble de métadonnées encapsulées (par exemple le Dublin Core), l'ISSN doit être inclus dans l'élément «Identifier» ou son équivalent.

Sur une ressource continue publiée sur microfiche, l'ISSN doit être localisé dans la zone d'identification de l'en-tête de la microfiche et/ou sur les étiquettes.

iTeh STANDARD PREVIEW

## 8 Métadonnées

(standards.iteh.ai)

### 8.1 Métadonnées de l'ISSN

ISO 3297:2007

Les notices ISSN du Registre de l'ISSN contiennent un noyau commun de métadonnées descriptives maintenues par les centres de l'ISSN (voir Annexe B).

La liste des éléments de métadonnées peut être complétée par d'autres éléments pour des besoins nationaux, régionaux ou internationaux.

### 8.2 Métadonnées requises pour l'attribution d'un ISSN

Des métadonnées sont requises, en plus des copies de la ressource continue ou d'un accès à la ressource continue, pour l'attribution des ISSN (voir Annexe B).

## 9 Copyright

Il ne doit subsister aucun copyright lors de l'attribution d'un ISSN ou lors de son emploi en association avec ou en remplacement de la ressource qu'il représente.

## 10 Frais de participation

L'attribution d'ISSN est gratuite.